

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	10 (1934-1935)
<b>Heft:</b>	10
<b>Artikel:</b>	Les 4es Concours militaires de ski de l'ASSO
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-707965">https://doi.org/10.5169/seals-707965</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mon groupe est mon portrait: mou si je suis mou; énergique si j'ai de la tenue.

Mon grade est le plus beau: on m'a donné X recrues, je suis responsable de les transformer en soldats vis-à-vis de mon pays.

Je ne crains pas la punition; je crains de déplaire à mon chef.

En toutes circonstances, partout, je veux me comporter comme si mon chef me voyait. »

C'est ainsi, en accomplissant son devoir jusqu'au bout que le sous-officier remplira au mieux son rôle si important d'éducateur moral et se préparera à ce qui l'attend à la guerre. Sous-officier consciencieux et travailleur en temps de paix, il sera, en cas de guerre, pour ses chefs, le collaborateur apprécié et sur qui on saura pouvoirs compter. Nous ne devrions plus voir ce spectacle attristant que nous avons encore trop souvent de caporaux traînant devant leur groupe, le bonnet de police sur l'œil, les mains dans les poches ou passées dans le ceinturon, l'allure traînante; vivantes et lamentables images de la paresse et du je m'en foutisme. De tels hommes ne sont pas des chefs, et leurs officiers ne peuvent les considérer comme des collaborateurs. Ils sont tout au plus des porte-galons; de vulgaires « galonnards » indignes des insignes qu'ils portent sur les manches. Ce ne sont ni les chevrons, ni les écussons, ni les galons d'or ou d'argent du col qui font un sous-officier; c'est le cœur, c'est l'âme. Hors cela rien ne compte. Tout le reste n'est que vaine parade.

\*

Aujourd'hui, en Suisse, comme partout, l'armée n'est autre que la nation en armes. Il faut donc que la nation puisse avoir confiance en elle-même, dans son organisation militaire, dans la puissance de ses armements, dans la valeur de ceux qui guideront ses enfants à l'heure du danger. Or, s'il est criminel de prétendre qu'il suffirait de se lever en masse à l'heure du danger pour triompher dans une lutte à laquelle nous n'étions pas préparés, c'est un devoir, au contraire, de prendre conscience de la valeur réelle que nos efforts nous ont assurée. Notre armement est excellent, et les nouveaux canons et lance-mines dont notre infanterie a été tout nouvellement dotée, achèvent de l'égaliser à n'importe quelle infanterie étrangère. La nouvelle organisation de l'instruction de nos milices nous permettront de leur inculquer une science militaire comparable à celle des soldats des pays qui nous entourent. Mais il est une chose précieuse qu'il s'agit de conserver avant tout et à tous prix: C'est le moral dont nos troupes doivent être animées. Devant les assauts répétés des antimilitaristes, des défaitistes et des agents plus ou moins camouflés du bolchévisme, il nous faut serrer les rangs, et, officiers et sous-officiers, confiants les uns dans les autres, la main dans la main, animés par le bel idéal de la Patrie, nous devons veiller à ce que ne s'éteigne pas la flamme de la confiance en notre Armée et le Patriotisme.

Plt. J. Calpini.

## Mutations dans le haut commandement de l'armée

### Le colonel Combe, cdt. de la 1<sup>re</sup> division

Le nouveau commandant de la 1<sup>re</sup> division est bien connu en Suisse romande et tout spécialement dans le canton de Vaud, où il a été attaché comme instructeur à la 1<sup>re</sup> division et où il a commandé la brigade d'infanterie de montagne 3, en remplacement du colonel Chamorel.

Il est originaire d'Orbe, où il est né le 27 mai 1882. Il a fait ses premières classes à Vallorbe et après avoir terminé ses études à Bâle, il se voua à la carrière militaire. Recruté dans les carabiniers, il porta la tunique verte jusqu'au grade de capitaine, mais fut constamment détaché auprès d'autres unités. C'est ainsi qu'il devint le premier commandant de la cp. cycl. I. En 1913, il prit le commandement de la cp. III/1. Comme major, il commanda le bat. 12, puis en 1922, le R. I. 3, qu'il conserva jusqu'en 1924. Il fit, en son temps, un stage d'une année en France, où il était attaché au 30<sup>e</sup> chasseurs alpins, à Grenoble, il suivit en outre les cours de l'Ecole militaire supérieure de la guerre, à Paris, d'où il sortit breveté de l'état-major français.

Il était, jusqu'à sa nomination au grade de divisionnaire, chef de la 2<sup>e</sup> section à l'état-major général à Berne et colonel dès le 31 décembre 1929 attaché à l'état-major d'armée.

Sa nomination a été très favorablement accueillie dans toute la Suisse romande car le Colonel Combe est un brillant officier et un parfait gentleman.

### Le colonel divisionnaire Tissot est transféré au Gothard

Jusqu'ici commandant de la 1<sup>re</sup> division, le colonel divisionnaire Tissot vient d'être nommé à la tête des Fortifications du Gothard. On ne voit pas sans regret ce très sympathique officier supérieur quitter la 1<sup>re</sup> division où il avait su se faire apprécier hautement. Il retourne donc au milieu des troupes de la Suisse allemande où il a déjà occupé de nombreux commandements.

Il est né en 1881 à La Chaux-de-Fonds. On le trouve en 1906 1<sup>er</sup>-lieutenant et adjudant du régiment jurassien. Capitaine, il passe à l'état-major général, puis, en qualité de major, commande (1916—1919) le bataillon d'infanterie 18 et le groupe attelé de mitrailleurs 6. Lieutenant-colonel, il est à la tête du régiment de montagne 36 (Grisons).

Transféré à l'état-major général dès 1927, il obtient le galon de colonel le 31 décembre 1928. Le 1<sup>er</sup> janvier 1930, il est instructeur d'arrondissement à Berne et chef d'E.-M. à la 2<sup>e</sup> division. Enfin, en 1931, il succède au colonel Combe, à la tête de la brigade 3 d'infanterie de montagne (régiment vaudois 5, régiment valaisan 6). Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1932 il était à la tête de la 1<sup>re</sup> division.

Tous nos voeux accompagnent le colonel-divisionnaire Tissot dans son nouveau commandement.

### A la tête des forts de St-Maurice

Le colonel Jacob Huber, de Kloten, jusqu'ici à l'état-major général, succède au colonel Marcuard comme commandant de la garnison de St-Maurice.

## Les 4<sup>es</sup> Concours militaires de ski de l'ASSO

L'Association suisse des sous-officiers avait chargé la section des sous-officiers de Glaris d'organiser cette année ses 4<sup>es</sup> Concours militaires de ski, et conformément au programme établi, c'est aux abords immédiats de cette jolie et pittoresque petite ville qu'ils se sont déroulés les 12 et 13 janvier, à la satisfaction des participants et spectateurs.

Il avait été prévu trois concours: une course de fond individuelle, une course de patrouilles et enfin une course d'obstacles.

Disons d'emblée que ces trois épreuves, parfaitement bien étudiées par le Comité d'organisation, con-

nurent le plus brillant des succès puisqu'elles réunirent 52 inscriptions pour le fond, 26 pour les patrouilles et plus de 100 pour les obstacles.

A une époque comme la nôtre où l'on est enclin à considérer que la jeunesse a trop de liberté et qu'elle est tant soit peu corrompue par les plaisirs de toute espèce que lui offre la vie moderne, il est extrêmement réjouissant de constater que l'un de ces plaisirs au moins ne peut être qu'un bienfait pour elle, nous avons nommé le sport, le sport qui régénère et sert le culte de la beauté physique et spirituelle. Ce n'est évidemment pas sous cet angle que nous devons considérer la pratique du ski dans l'armée qui a, avant tout, un but utilitaire et tactique, mais il n'en reste pas moins que le fait d'organiser des concours et des cours de ski militaires est un des facteurs tendant à éléver le niveau moral de la troupe en lui permettant de se familiariser avec l'alpe en hiver et d'en découvrir toutes les beautés.

Ces réflexions, nous les faisions en admirant avec quel entrain et quel enthousiasme nos sous-officiers, pourtant lourdement chargés du paquetage réduit et du mousqueton, se donnaient à leur tâche pendant ces deux journées mémorables à Glaris. Cependant, dix jours auparavant, rien ne laissait prévoir une si belle réussite, car la neige n'avait pas encore fait son apparition en quantité suffisante dans cette sauvage vallée de la Linth et notre camarade sergent-major Weber, président du Comité d'organisation, était prêt à s'en arracher la chevelure — qu'il a pourtant très belle — en signe de désespoir. Mais heureusement, cette triste éventualité, qui aurait jeté la consternation parmi la gent coiffeur de Glaris, ne devait pas se réaliser et quelques huit jours avant la date prévue pour les concours, la ville de Glaris se réveilla, un beau matin, sous le blanc manteau de neige qu'un Dieu miséricordieux avait jeté sur ses épaules pendant la nuit.

Et c'est ainsi qu'en ce samedi 12 janvier, à 13 heures, le départ fut donné de minute en minute aux concurrents de la course de fond individuelle sur un parcours de 21,2 km, comprenant 890 m de montée, 920 m de descente et 10 minutes de halte obligatoire. Après un parcours de toute beauté, le cpl. Franz Winkler, III/44, de Lucerne, passait la ligne d'arrivée ayant établi le meilleur temps de la journée avec 1 h. 58' 57". Dans les dix premiers figuraient quatre Lucernois, ce qui laissait envisager une victoire de la section de Lucerne dans la course de patrouilles du lendemain. Parmi les Suisses romands engagés dans cette course, le fourrier Héritier, de Genève, se classa fort bien au dixième rang à 15' 12" du premier.

Le dimanche matin, à 7 h. 30, les patrouilles s'élançèrent à leur tour sur une piste longue de 17,4 km, comprenant 793 m de montée et 795 m de descente. Elles avaient en outre à fournir un rapport et un croquis à la fin de la course. L'arrivée avait lieu au bas des pentes assez raides qui descendent des premiers contreforts du Glärnisch et ce fut un vrai régal que d'observer la tenue vraiment impeccable de quelques patrouilles pendant cette ultime descente semée d'embûches. Comme on le prévoyait, la patrouille lucernoise du plt. Ackermann se classa première dans le temps excellent de 2 h. 4' 20", devant une autre patrouille lucernoise, celle du plt. Stalder, puis celle du lt. Macheret, Herisau, celle du cpl. Schober, Oberengadin, celle du lt. Hert, Genève, et celle du cpl. Ducommun, La Chaux-de-Fonds.

Comme on le voit, les Suisses romands se défendirent vaillamment et leurs places de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> au classement général sont fort honorables, surtout si l'on tient

compte que la patrouille genevoise du lt. Hert fut loin de bénéficier des meilleures conditions, puisque partie au troisième rang et ayant passé presque de suite en tête, elle dut courir sur une piste encore tendre qu'une légère chute de neige pendant la nuit avait passablement alourdie. Nous sommes heureux d'adresser ici à ces vaillants camarades nos sincères félicitations.

Enfin, l'après-midi, se courut la course d'obstacles devant un très nombreux public qui suivit attentivement les péripéties d'une lutte qui s'avéra très serrée entre certains concurrents. La piste, d'une longueur de 2,5 km, comprenait 150 m de montée et 250 m de descente; elle était en outre semée de « chicanes » naturelles qui eurent le don de rendre cette épreuve extrêmement intéressante et spectaculaire, et c'est avec un grand plaisir que nous avons constaté le degré de préparation technique très poussé de certains concurrents. Il y eut en effet des passages superbes, et si l'on considère que ce parcours s'effectuait avec le paquetage réduit, le temps de 13' 30" du premier classé, le cpl. Anderegg, Bttr. mont. 8, Herisau, est tout à fait remarquable. Le premier des Suisses romands dans cette épreuve fut le mitr. Marggi, de Montreux, 16' 19", suivi du cpl. Lasueur, de Ste-Croix, 17' 5", du fourrier Héritier, de Genève, 17' 33", etc. Signalons toutefois que le sergent Maire, de Genève, qui fit pourtant une belle course, fut omis dans le palmarès! Espérons que cet oubli regrettable a été réparé entre temps.

Nous ne voudrions pas terminer ces quelques considérations sur les 4<sup>es</sup> Concours de ski de l'ASSO sans mentionner que le colonel divisionnaire Lardelli, président du Comité d'honneur, avait tenu à assister en personne à toutes les épreuves et qu'il les suivit avec un grand intérêt, en compagnie du colonel Luchsinger, conseiller technique du DMF pour le service alpin.

A l'occasion de la soirée de samedi, au cours de laquelle il fut procédé à la distribution des prix de la course de fond individuelle, le colonel divisionnaire Lardelli prononça un brillant discours par lequel il encouragea fortement l'ASSO et reconnut tous ses mérites.

Enfin, pour terminer, il ne nous reste qu'à féliciter sincèrement la section de sous-officiers de Glaris, qui, grâce à un travail acharné, sut organiser de façon impeccable cette belle manifestation et doter les concours de récompenses superbes, comme jamais on ne vit encore en pareille occasion. Il est vrai que l'effort demandé à nos sous-officiers skieurs pendant ces deux journées était considérable et qu'il méritait d'autant belles récompenses; toutefois il faudrait se garder de tomber dans l'exagération, car toutes les sections de l'ASSO ne sauraient être à même de fournir à l'avenir des récompenses d'une telle valeur et l'effet obtenu irait alors à l'encontre du but recherché.

Encore une fois, la section de Glaris a bien mérité de la patrie et il y a lieu de ne lui ménager ni les éloges, ni les compliments auxquels elle a si justement droit avec les nombreux officiers qui lui prêtèrent leur concours.

E. N.

### Petites nouvelles

Depuis 1932, où furent réintroduits, après 18 ans d'interruption, les examens de gymnastique pour les recrues, les résultats se sont améliorés de plus en plus. Si l'on tient compte de l'ensemble des jeunes gens qui ont obtenu la meilleure note dans les quatre épreuves, le pourcentage de 8,5 %, en 1932, a passé à 10 % en 1933 et à 14,7 % en 1934. Au cours de l'année qui vient de se terminer, 29 685 hommes ont subi l'examen, dont 4372 obtinrent le maximum. En tête viennent les jeunes gens des arrondissements de division 3 (Berne et Haut-Valais)